### Témoignage:

## La rafle du 4 janvier 1944 à Compiègne

Lors de la journée d'études organisée par la Société d'histoire de Compiègne le 13 mai 1995 et consacrée à la fin de la Seconde guerre mondiale, Françoise Leclere - Rosenzweig évoqua la rafle du 4 janvier 1944, au cours de laquelle trente-sept personnes furent arrêtées à Beauvais et Compiègne. Dans l'auditoire se trouvait Madame Siona Caufman, peut-être la seule personne à pouvoir aujourd'hui nous livrer un témoignage sur ce tragique événement.

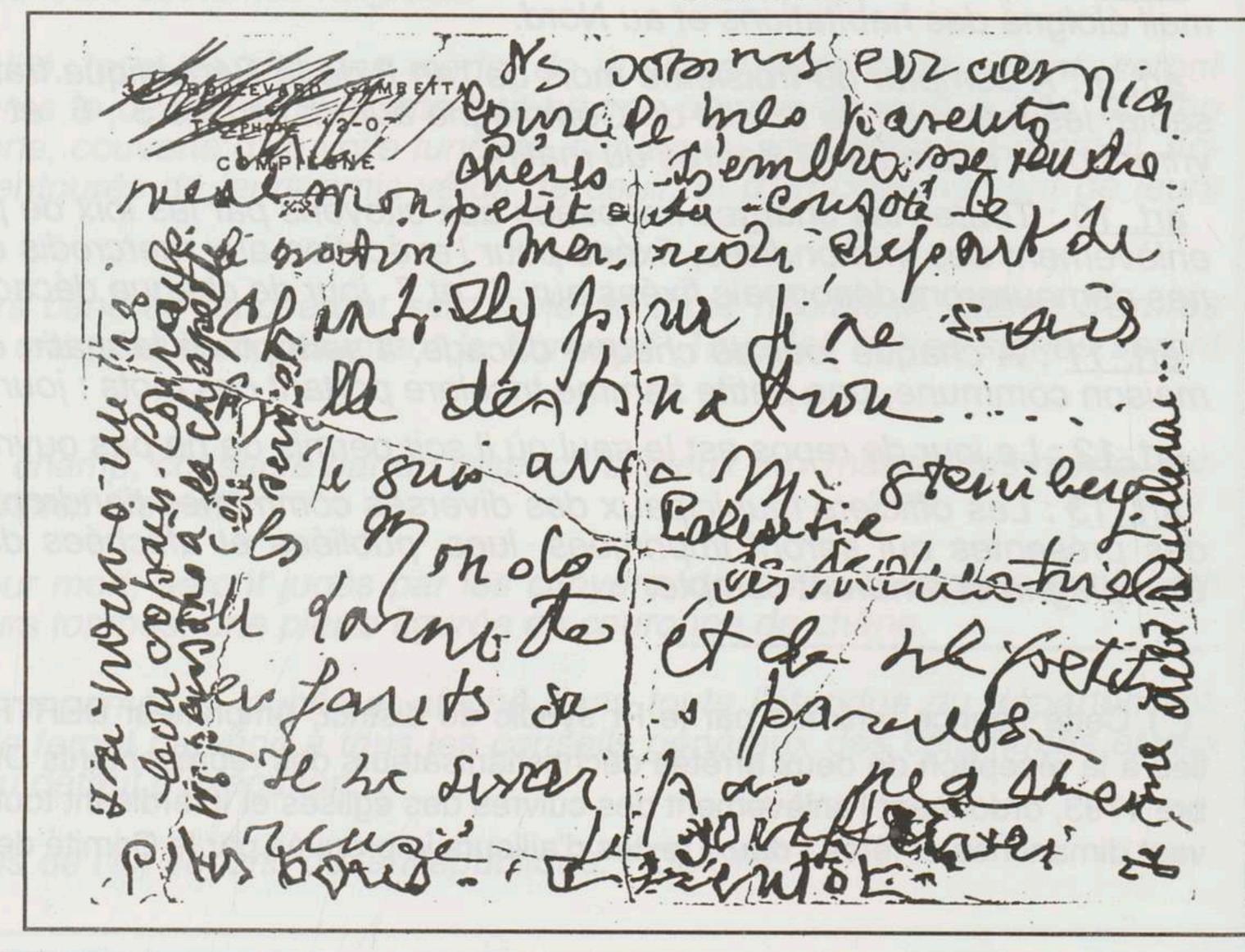
Siona, fille de Sion (référence à une héroïne de Myriam Harry), est née le 21 janvier 1927 à Tracy-le-Mont d'un père roumain ayant fui l'antisémitisme, alors qu'il était étudiant en lettres, pour se réfugier en France en 1921, et obtenir la nationalité française, quelques années plus tard, alors qu'il était devenu médecin. Exerçant d'abord à Tracyle-Mont, le docteur Caufman vint s'installer en 1937 à Compiègne, où sa fille pouvait suivre ses études au collège de la place du Château. Il jouissait d'une belle clientèle et sa famille résidait, en 1944, rue des Cordeliers, face à l'hôtel des ventes (la villa du Boulevard Gambetta ayant été "occupée" dès l'invasion de 1940). Bien que victime des lois de discrimination raciale, en particulier du port de l''étoile jaune", il put continuer d'exercer son activité.

C'est à son domicile qu'en fin d'après-midi, le 4 janvier 1944, se présentèrent deux soldats allemands qui demandèrent le "Doctor Caufman"...Celui-ci effectuait alors ses visites en ville et, averti de la rafle en cours, il avait trouvé refuge chez des

clients, rue de l'Oise. Ce fut donc sa fille Siona, qui avait ouvert la porte, qui fut arrêtée à sa place et ne disposa que du temps de boucler une petite valise, avant de s'embarquer dans un camion où se trouvaient déjà des Juifs de Compiègne et des environs.

Le départ s'effectua en soirée pour une destination inconnue que l'on appelait au camp de Drancy "Pitchipoi"...! La nuit du 4 au 5 janvier fut passée dans les écuries du château de Chantilly, avant de reprendre la route. A la faveur d'une halte à La Chapelleen-Serval pour satisfaire à des besoins naturels, Siona parvint à griffonner un message à ses parents sur un carton et le jeta dans le fossé en remontant dans le camion. Ce geste n'avait pas échappé à la sentinelle qui le déchira et et l'éparpilla. Il s'est trouvé cependant une âme généreuse et inconnue pour recoller les morceaux et expédier le message malgré l'absence de timbre. Ecrit à la hâte, dans des conditions difficiles, la lecture en est assez malaisée et certains mots n'ont pu être déchiffrés.

"Ce matin mercredi départ de Chantilly pour je ne sais quelle destination. Je suis avec M. Stenberg, les Mondor, Palencia, des industriels de Lamotte et de nombreux petits enfants sans parents. Je ne serai pas malheureuse, je souffrirai pour vous. A bientôt. Je me débrouillerai. J'ai trouvé un très bon copain. Courage. Nous passons à Chapelle-en-Serval. Nous sommes en camion. Courage mes parents chéris. J'embrasse tendrement mon petit Lulu console-le. (au verso :) Je vous en prie. Mettez un timbre. merci d'avance.



Puis ce fut Drancy et la peur des appels, quand se formaient les convois pour la gare de Bobigny. Il fallait à Siona un certificat de "non-appartenance à la race juive", qui d'ailleurs n'évitait pas toujours la déportation. Il fallait prouver que sa mère n'était pas juive (la judaïcité était transmise par la mère) en réunissant tous les certificats de baptême des ancêtres de plusieurs générations. le grand-père maternel, Louis Vuillemin, les collecta en plein hiver dans les paroisses du Doubs. Il fut si diligent que le fameux certificat, signé de l'odieux Darquier de Pellepoix, fut délivré dès le 14 janvier 1944. "Grâce à un petit papier de ce genre, on est vivant ou on est mort".

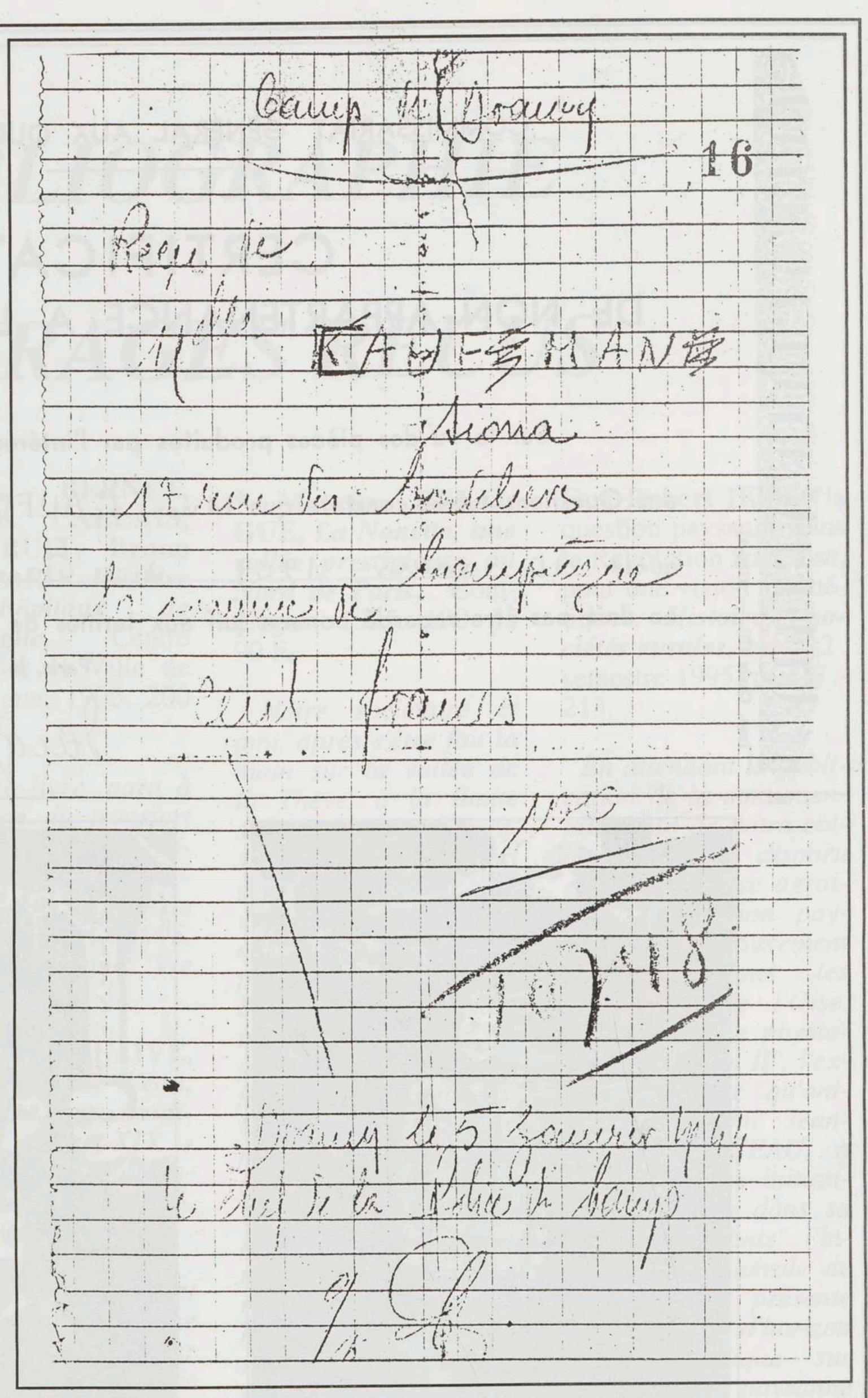
Pendant ce temps, Madame Caufman était parvenue à joindre son mari et l'avait supplié de se livrer, le père contre la fille... A cet amour naïf d'une mère, le docteur Caufman opposa un terrible réalisme, un refus particulièrement difficile à accepter et à vivre. (2)

A Drancy, Siona subit plusieurs interrogatoires, menés conjointement par des Français (lui semble-t-il?) et des Allemands, avec toujours la même question: "Où est votre père?" Après un peu plus d'un mois, elle entendit un matin son nom prononcé à l'appel. Descente dans une cour extérieure, très proche de la rue. Longue attente, pleine d'angoisse...une porte qui s'ouvre sur le trottoir, sans un mot. La liberté. Mais personne n'attendait Siona sur le trottoir!

#### (Témoignage recueilli par Marc PILOT)

#### NOTES:

(1) A part M. Stenberg et un petit enfant de la famille d'amis, en nourrice dans un village près de Noyon, aucune des personnes citées n'est revenue ... d'Aufshwitz, sauf le Dr Breman (de Clermont, je crois)



Un document terrible, conservé par Mme Caufman:

"Camp de Drancy, Reçu de Melle CAUFMAN Siona, 17 rue des Cordeliers, Compiègne, la somme de cent francs (100) Drancy le 5 janvier 1944

Le chef de la Police du Camp"

(2) Le docteur Caufman trouva d'abord refuge rue de l'Oise, chez M. et Mme Batelier, puis à Elincourt-Sainte-Marguerite dans la famille Génard, qui tenait un garage sur le Cours Guynemer à Compiègne. Mme Siona Caufman, qui

connaissait cet épisode, mais ignorait le nom des protecteurs de son père, a pu l'apprendre tout récemment, par la petite-fille des époux Génard, qui assistait elle aussi à la séance du 13 mai 8786-41.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX QUESTIONS JUIVES

# CERTIFICAT 6,747 DE NON-APPARTENANCE A LA RACE JUIVE

Sur le vu des pièces produites par l'intéressé, le Commissaire Général aux Questions Juives constate que Mmc CAUFMAN nú VUILLE MIN andiec nécle 10 mars 1901 à Ornans (Doubs) ne doit pas être regardé comme juif aux termes de la loi du 2 Juin 1941.

Paris, le 14 janvier 1944 Parque de Pelleps



Siona Caufman, photographiée en novembre 1943



Le Dr Caufman (à droite), réfugié 44 rue de l'Oise, avec M. Lequeux et Mme Batelier (photo de M.Albert Piazza, 15 février 1944)